

Séminaire Comités de course 2006

Visée de ligne

Un jugement....



Christophe Gaumont



Procédure de visée

- Un départ se construit petit à petit, et la visée ne peut se réduire à une photo au top départ
- La visée doit être effectuée par 2 personnes à chaque extrémité (dont une est le président du Comité de Course sur le bateau comité)
- Les viseurs doivent être disponibles pour une convocation le soir
- Les viseurs doivent se tenir en arrière du mat de visée, et non collé à lui
- En cas de pavillons « Z ou Noir », il faut avancer dans le bateau pour voir l'autre extrémité de ligne en permanence, identifier les fautifs, et savoir s'arrêter pour rester fiable.

ENREGISTREMENT

- Le départ doit être enregistré
- L'enregistrement doit commencer avant la minute, et le signal de celle-ci audible sur la bande.
- Toutes les informations permettant la reconstitution du départ doivent être enregistrées (conditions de navigation, orientation de la ligne, distance par rapport à la ligne, positions relatives des bateaux,...)
- Si un ou plusieurs bateaux coupent le ligne, il faut que ce soit énoncé clairement.
- Les enregistrements doivent être conservés (demandes de réparation, voir de réouverture)

Communications Viseur/Comité

- Elles doivent être succinctes, sans commentaires superflus
- Elles doivent venir spontanément du viseur

Celui-ci doit pouvoir dire :

- Bon départ
- Nombre de bateaux identifiés/nombre de bateaux vus
- Trop

- Si un bateau est annoncé comme OCS, le viseur doit l'avoir identifié avec certitude, et le numéro sera transmis plus tard

Décision

Si un ou plusieurs bateaux sont identifiés (par n'importe quel moyen fiable) du côté parcours, le comité de course **DOIT** envoyer immédiatement un pavillon « X » avec un signal sonore



Si un ou plusieurs bateaux non identifiés sont du côté parcours le comité de course **PEUT** envoyer un 1er Substitut avec 2 signaux sonores

Temps de réaction

Rappel Individuel :

- Le comité de course dispose d'un temps très court pour décider de l'envoi d'un rappel individuel (Pavillon « X » et signal sonore obligatoire). Ce temps peut être fonction de la rapidité des bateaux (49er ou cata). Immédiatement = 4 ou 5 secondes
- Il est souhaitable d'installer, en fonction des conditions matérielles d'installer le pavillon « X » sur le mat le plus haut et le plus en avant du bateau comité pour que celui-ci puisse être vu des concurrents

• En cas de rappel général

Un délai de 15 secondes maximum est toléré pour un rappel général (plus tard, c'est une annulation)

Demande de réparation

Ces demandes sont fréquentes, les concurrents n'ayant rien à perdre dans cette démarche. **Il faut mettre sa susceptibilité de côté...**

Une telle demande se prépare :

- Se procurer auprès du secrétariat un exemplaire de la demande
- Vérifier et caler les enregistrements
- Se concerter avec le viseur si besoin
- S'appuyer sur les procédures de jugement de ligne mises en œuvre
- Rester sur des faits dont on est sûr.
- Reconnaître ses erreurs ou omissions
- Une réparation accordée n'est pas un échec
- Ne pas argumenter ou polémiquer
- Respecter la procédure de l'instruction

Merci de votre attention



 
www.ffvoile.org Partenaire officiel

Séminaire Comités de course – Mars 06

Ecole
Nationale
de Voile

la passion du nautisme